

N°977

du 09
DECEMBRE
2016



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.3 Pour sa dernière sortie sur le marché financier régional en 2016

Le Trésor public table sur 30 nouveaux milliards jeudi prochain, pour un total de 302 milliards

P.3 Offensive contre les carburants toxiques/A partir de juillet 2017

Le Togo va abaisser la teneur en soufre de 10 000 à 50 ppm



André Johnson, Ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières

P.5 Football / Sanction
Tchanilé Banna suspendu à vie par la FIFA

P.6 Ministère des affaires étrangères/ Prix d'excellence 2016
Tout le personnel encouragé, quatre employés récompensés

P.3 Travaux urgents d'assainissement
Le PUDC construit quatre stations de pompage à Lomé

P.4 Sur une période d'un an de mise en œuvre
Agriculture et élevage : les chiffres de 2015 selon la Scape

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Quels sont les bienfaits du miel ?

Célébré par les civilisations anciennes, le miel était considéré comme un aliment sacré. Véritable mine de nutriments, il est remarquablement riche en minéraux, oligoéléments et vitamines. Quels sont ses bienfaits en termes de santé ? Voici la réponse.

Ler miel passe volontiers pour un aliment miracle. Mais qu'en est-il vraiment ? Cette substance jaunâtre en majorité de sucres. De par sa richesse en glucides (les trois quarts de son poids), il fournit de l'énergie à l'organisme.

Il peut aussi contenir des vitamines en faibles quantités (principalement celles des groupes B et C). Il est vrai que le miel recèle des antioxydants (essentiellement des polyphénols), cependant les fruits et les légumes en sont de meilleures sources. Ainsi, sur le papier, il serait un fortifiant. Il aiderait à combattre les radicaux libres et le vieillissement cellulaire.

Peau et visage : le miel et la cicatrisation des plaies

Aujourd'hui, ce sont surtout ses propriétés antimicrobiennes et cicatrisantes qui interpellent les chercheurs. Le potentiel du miel pour aider à la cicatrisation des plaies (notamment en cas de brûlure) a déjà été démontré. Ces propriétés peuvent être attribuées à sa viscosité élevée qui forme comme une barrière de protection. Fait confirmé par une étude conduite en 1988 au CHU de Limoges. Les chercheurs y ont montré que, sur trois types de plaie, la vitesse de cicatrisation était presque deux fois plus rapide avec le miel qu'avec deux autres dispositifs médicaux...

Autre vertu aujourd'hui reconnue : sa capacité à lutter contre les symptômes du rhume. Parmi la multitude de travaux conduits sur le sujet, citons une étude israélienne datant de 2012. Les chercheurs avaient administré à 300 enfants âgés de 1 à 5 ans souffrant d'un rhume soit une cuillère à café de miel, soit un placebo. Résultat, les petits du groupe "miel" ont connu une amélioration des symptômes et de la qualité de leur sommeil.

Fin de partie pour la Wii U

Avec l'arrivée de la Switch, Nintendo arrête définitivement la production de sa console Wii U.

Parfois, il ne faut pas s'acharner sur un produit qui ne marche pas. Cela faisait près de 4 ans que Nintendo avait lancé la Wii U, une console qui n'a rencontré le succès ni auprès du grand public ni auprès des gamers qui ont préféré la Playstation ou la Xbox. D'après le site Eurogamer (lien en anglais), Nintendo arrêtera définitivement les frais en stoppant la production de la Wii U.

Créée comme une alternative à la Wii et destinée aux gamers, la Wii U est ce qu'il convient d'appeler un bide. En quatre mois, seulement 13,3 millions d'unités ont été vendues. A titre de comparaison, 21 millions de Gamecube avaient été vendues, 32 millions de N64 et 101 millions de Wii. Lancée en 2014, la PS4 culmine déjà à 35 millions de ventes.

Avec l'arrivée dans quatre mois de la Nintendo Switch, le constructeur japonais met donc un terme à l'aventure de la Wii U et se concentre plutôt sur l'avenir. Et doit sans doute espérer que sa nouvelle console connaîtra un sort plus enviable. Mais au-delà de l'effet de nouveauté d'une console hybride, il faudra que la Nintendo Switch arrive à convaincre les joueurs.

Dépression : la pilule en cause ?

Une vaste étude portant sur un million de femmes danoises suivies pendant 13 ans montre une association entre la contraception hormonale et le risque de dépression. Les adolescentes sont particulièrement touchées.

Des millions de femmes dans le monde prennent une contraception hormonale. Mais est-ce sans conséquence sur leur humeur ? C'est la question que de nombreuses femmes se posent et qui fait l'objet d'une publication dans JAMA Psychiatry.

Des chercheurs ont étudié le lien entre la contraception hormonale, l'utilisation d'antidépresseurs et la dépression. Plus d'un million de femmes vivant au Danemark âgées de 15 à 34 ans, ont été suivies pendant 13 ans, entre 2000 et 2013. Résultats : les femmes qui prenaient une contraception hormonale avaient un risque plus élevé de prendre des antidépresseurs et de se voir diagnostiquer une dépression. Celles qui prenaient une pilule combinée (œstroprogestative) avaient 23% de risque supplémentaire d'avoir un diagnostic de dépression. Celles qui prenaient une micro-pilule (avec uniquement un progestatif) avaient 34% de risque en plus d'avoir une dépression.

Risque maximal chez les adolescentes sous contraception hormonale

Les adolescentes âgées de 15 à 19 ans étaient les plus à risque avec une augmentation du risque de 80% en prenant la pilule combinée ; le risque était double avec la pilule progestative. De plus, les alternatives à la pilule qui utilisent des hormones, telles que le stérilet hormonal, le patch, l'anneau, augmentaient encore plus le risque de dépression que les contraceptifs oraux : risque doublé avec un patch, augmenté de 60% avec l'anneau et de 40% avec le stérilet hormonal.

Ces résultats expliquent que de nombreuses femmes décident d'arrêter la pilule à cause des effets secondaires sur leur humeur. Récemment, une étude sur un contraceptif hormonal masculin a été arrêtée en raison des effets secondaires, dont la dépression. Les alternatives à la contraception hormonale sont le stérilet au cuivre, le préservatif masculin ou féminin et le diaphragme.

Cinéma

"Algérie du possible", un film documentaire de Viviane Candas

Yves Mathieu est né à Annaba (ancienne Bône, à l'est de l'Algérie) en 1924. Lorsque la guerre d'Algérie éclate, il a 30 ans, il est avocat au barreau de Paris, et militant communiste. Contrairement à la ligne de son parti, il soutient sans réserve la lutte armée du Front de libération nationale (FLN), organisation dont il devient membre en 1957. Il intègre alors le groupe des avocats français qui défendent les combattants algériens, accusés de "terrorisme" par la justice française, qui les condamnent souvent à la peine de mort. En 1962, il retourne dans son pays, l'Algérie (1). Parmi les nouveaux ministres figurent d'anciens clients dont il a sauvé la tête. Yves Mathieu devient l'un des conseillers d'Ahmed Ben Bella, qui le charge, avec d'autres, de la mise en place des domaines agricoles autogérés. Il rédige, avec ses confrères Maurice Courrégé et Mohamed Bedjaoui, deux décrets très importants, celui du 18 mars 1963 "portant réglementation des biens vacants", et celui du 22 mars "portant organisation et gestion des entreprises industrielles, minières et artisanales, ainsi que des exploitations agricoles vacantes" (2).

Lire aussi Paul Baïta, "Ombres et lumières de la révolution algérienne", Le Monde diplomatique, novembre 1982. Sa femme Gisèle, avocate elle aussi, le rejoint accompagnée de leurs deux filles : Joëlle, onze ans, et Viviane, neuf ans. Elles resteront quatre ans en Algérie, jusqu'à ce que le drame éclate : le 16 mai 1966, un an après le coup d'État perpétré par Houari Boumediène contre son ancien allié Ben Bella, Yves Mathieu meurt dans un très (trop ?) banal accident : sur la route nationale qui relie Skikda à Constantine, sa voiture est percutée de plein fouet par un camion de l'Armée nationale populaire (ANP) dont le chef suprême est... Boumediène. Réel accident ou assassinat déguisé ? En partant de cette question, et en la gardant sans cesse à l'esprit, le film de Viviane Candas (3) propose une plongée passionnante dans les premières années de l'Algérie algérienne, ces années Ben Bella que l'on connaît si mal. Car après le coup d'État du 19 juin 1965, non seulement Ahmed Ben Bella fut enfermé dans une prison secrète pendant quatorze ans, sans aucun contact avec l'extérieur, mais ce pan de l'histoire algérienne a rapidement sombré dans un total oubli. Et bien que le 19 juin 1965 marque le renversement par des militaires d'un président de la République élu démocratiquement (4), la grande majorité des Algériens associent aux années Ben Bella l'image négative d'un "désordre très dommageable au pays", tandis que les an-

nées Boumediène seraient celles de "la fierté", de la "croissance", et du "bon fonctionnement de l'État".

Au-delà de la vie d'Yves Mathieu, toute passionnante soit-elle, l'Algérie du possible permet d'approcher une des plus belles utopies portées par Ben Bella et ses conseillers : les domaines agricoles autogérés. À l'été 1962, les nouvelles autorités se retrouvent devant un problème aussi immense qu'inédit : sur les 2,7 millions d'hectares de terres agricoles très fertiles appartenant à des Français, la moitié a été abandonnée par leur propriétaire, au moment même où la récolte doit être effectuée. Dans le même temps, des millions de paysans algériens déplacés par la guerre sont menacés de famine. Par pragmatisme autant que par idéologie (le programme du FLN avait depuis longtemps prévu que "la terre revient à celui qui la travaille"), Ben Bella décide que ces terres abandonnées doivent être mises à la disposition des fellahs (paysans). Non pas en les parcelisant à l'infini et en les distribuant à chaque famille nécessiteuse qui en deviendrait propriétaire, mais en conservant les domaines dans leur taille initiale (120 hectares de moyenne), en transférant leur propriété à l'État, et en inventant une forme inédite d'autogestion. Les domaines autogérés fonctionnent avec une direction bicéphale : d'un côté, un comité de gestion, organe élu par l'ensemble des ouvriers agricoles, et dirigé par un président lui-même élu. De l'autre côté, un technicien, fonctionnaire de l'administration, appelé chargé de gestion, dans un rôle de conseiller des paysans.

A partir de dizaines et de dizaines d'heures d'entretien avec les principaux acteurs de cette formidable utopie, Viviane Candas réussit un très bel exercice de pédagogie qui permet de faire comprendre au spectateur toute la complexité de la mise en place de ces domaines autogérés, et les problèmes qu'ils ont rencontrés : écoulement de la production, prise du pouvoir par le chargé de gestion, conflits au sommet de l'État, etc. La réussite est aussi cinématographique, puisqu'en construisant son récit autour de l'énigme de la mort de son père, elle crée une tension qui permet au spectateur de conserver son attention en veil. Il s'agit là d'un premier effort pour aborder ce laboratoire algérien que furent les années Ben Bella.

Algérie du possible, un film documentaire de Viviane Candas (82 minutes). Sortie nationale le 7 décembre, suivie de nombreuses projections-débats dans toute la France.

Le Monde Diplomatique

Musique

JER NDOTI le Franco-Togolaisce soir à 20h à l'IFT

Le trio JER NDOTI se produira ce soir à l'Institut Français de Lomé à 20 heures. Entre le jazz et la musique traditionnelle sahélienne, ce dernier concert de l'année sera donné sous les arbres centenaires des jardins de l'Institut.

Depuis plus de (15) quinze ans, JER NDOTI le Franco-Togolais, accompagné avec sa fidèle basse (6) six cordes, les artistes européens et africains. Ses nombreuses collaborations sur ces (2) deux continents l'on transportés

tières qu'elles soient géographiques ou artistiques.

En 2014, lors d'une interview sur la radio Togolaise Sport Fm, il déclare : "le concept de frontière est contre nature, il empêche la migration des peuples... La migration est à la base de tout, de toutes les civilisations, de tous les peuples et de toutes les cultures... Le métissage des peuples et des cultures est la seule alternative à long terme".

Son premier album solo : "LE FUNUA", est un voyage qui nous

dans des : "voyages magiques, aussi bien terrestre que musicaux".

Du jazz dont il se dit héritier à la musique traditionnelle sahélienne dont il se dit le fils adoptif, en passant par les musiques afro-cubaines ou l'héritage universelle américain qu'est le blues et ses dérivés, JER NDOTI brise les fron-

ter de découvrir ce monde musical sans frontières où le jazz côtoie les percussions Kamou où le Gnaoua embrasse la salsa, où l'histoire se raconte en français en arabe et en ewé.

JER NDOTI incarne cette nouvelle génération d'artiste qui prône l'interculturalité et le métissage.

Tarif unique : 1000 Fcfa



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récepissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiva TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLA Guillaume

Pour sa dernière sortie sur le marché financier régional en 2016

Le Trésor public table sur 30 nouveaux milliards jeudi prochain, pour un total de 302 milliards

Late Pater

L'agence UMOA-Titres et le Trésor du Togo portent à la connaissance du public qu'ils organisent un appel d'offres pour la cession, le jeudi 15 décembre 2016, d'obligations assimilables du Trésor d'un montant de 30 milliards au taux d'intérêt de 6,25%, sur une durée de 5 ans, avec un différé de 3 ans. La date de valeur est portée au vendredi 5 février 2016. L'échéance est logiquement attendue le vendredi 5 février 2021. La valeur nominale unitaire est fixée à 10 000 FCFA. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances, indique-t-on à l'agence UMOA-Titres.

Le remboursement de ces obligations se fera par amortissement

annuel constant après un différé de trois (3) ans. Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux de 6,25% l'an dès la première année, précise l'avis. 25% du montant mis en adjudication sont offerts sous forme d'offres non compétitives (ONC) aux spécialistes en valeur du trésor (svt) habilités de l'émetteur.

En rappel, le Trésor du Togo a déjà bouclé quatre émissions, au cours du premier trimestre (dont une d'obligations), une émission d'obligations le 25 avril et une sixième le 25 mai dernier. Pour le compte du troisième trimestre, 33 milliards ont été déjà mobilisés le 14 juillet, contre 30 milliards sollicités par le Togo. Ce qui portait à **204,326 milliards** le montant total récoltés par le Togo au cours des sept opérations. Avec les 35 milliards recueillis par l'émission de bons du 29 septembre – la septième opération de l'année 2016 –, le Togo en était à **239,326 milliards**

récoltés sur le marché financier régional pour le financement des actions du gouvernement au cours des trois premiers trimestres de l'année. Une émission d'obligations (la huitième opération), le jeudi 20 octobre, qui a récolté 33 milliards a porté ce total à **272,326 milliards**. Si les obligations de jeudi prochain venaient à être couvertes entièrement, le Trésor public aura récolté **302,326 milliards** en 2016, au terme de **neuf opérations d'émissions** sur le marché financier régional.

En termes d'emprunts obligataires, d'après le projet de budget exercice 2017 en cours d'étude à la Commission des finances de l'Assemblée nationale, il est prévu 127.304.310.000 de francs Cfa en 2017 contre une prévision de 150 milliards de francs Cfa en 2016 (soit -15,13%) et 120 milliards en 2015. Sur les 150 milliards de francs, il a été réalisé 93,695 milliards de francs Cfa à la date du 30 août 2016.

En 2017, il est également prévu : 156.891.890.000 francs pour les emprunts ; et 127.980.919.000 francs Cfa pour les emprunts-projets contre une prévision de 62.775.781.000 francs Cfa en 2016.

Concernant les ressources internes, la politique fiscale et la poursuite des réformes fiscales notamment l'élargissement de la base fiscale qui visent à desserrer l'étau sur les grandes entreprises associées à la recherche de nouvelles niches fiscales ainsi que l'innovation fiscale permettront d'améliorer le taux de pression fiscale qui se chiffrerait à 22,1% en 2017.

Ainsi, dans le cadre du projet de loi de finances pour 2017, la politique fiscale à mettre en œuvre aura pour objectif principal l'accompagnement et le soutien du Gouvernement dans la phase d'achèvement de la SCAPE. Les aménagements proposés au niveau du Code Général des Impôts, en lien avec l'Office Togolais des Recettes (OTR) visent à renforcer la mobilisation des ressources afin



Mashoud Yérma Amadou, Directeur Général du Trésor Public

de concilier le taux de pression fiscale avec la croissance du PIB.

De manière plus concrète, l'OTR continuera l'exécution de son plan stratégique en axant le pilotage et l'administration de la fiscalité tant intérieure que de porte, sur la recherche d'une plus grande performance à tous les niveaux.

La mise en œuvre de la politique fiscale se poursuivra dans le respect des normes d'harmonisation communautaire des espaces UEMOA et CEDEAO.

Concernant les financements extérieurs, le Gouvernement poursuivra une stratégie d'endettement prudente et mettra l'accent sur le

recours aux dons et aux appuis budgétaires d'une part, et privilégiera d'autre part, les emprunts concessionnels en vue de préserver la soutenabilité à moyen et à long termes de la dette publique. En outre, il veillera à la qualité et à l'efficacité des investissements publics en les orientant vers les secteurs porteurs de croissance.

Par ailleurs, le Gouvernement continuera d'exploiter les opportunités offertes par le marché régional à travers les émissions de bons de trésor et les emprunts obligataires sur des maturités plus longues.

Travaux urgents d'assainissement

Le PUDC construit quatre stations de pompage à Lomé

L'autorité publique, en collaboration avec ses partenaires, projette de construire trois stations de pompage, l'un au niveau du plan d'eau de Togo 2000, l'autre dans le quartier TODMAN, non loin de la voie de Kpalimé et le troisième dans le quartier de Tokoin Tamé ; ainsi qu'un aménagement de la dépression d'Agôè Hombi pour l'installation d'un groupe électropompe submersible. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Bureau Togo, sollicite à cet effet des offres de la part de tous les candidats éligibles et répondant aux critères de qualification requis, pour des travaux urgents d'assainissement de la ville de Lomé. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la Composante 1 : Infrastructures et services sociaux de base du Programme d'urgence de développement communautaire (PUDC) financé par le gouvernement du Togo et ses partenaires. L'avis d'appel d'offres précise que les travaux de construction des stations de pompage sont prévus sur une période de 6 mois, après la clôture des offres prévue sur le 13 décembre et l'attribution des marchés ; tandis que l'aménagement de la dépression et l'installation du groupe électropompe submersible devra s'exécuter sur 4 mois.

Pour être qualifiés, les soumissionnaires doivent remplir les exigences minimales suivantes : les conditions légales de l'entreprise ; la situation financière de l'entreprise ; l'expérience de l'entreprise ; la capacité technique de l'entreprise ; la disponibilité, la qualification et l'expérience du personnel de l'entreprise ; et la disponibilité du matériel minimum requis pour l'exécution des travaux.

D'un montant total estimé à 155 147 034 112 FCFA (environ 258 millions de dollars) sur 3 ans, dont 30 millions de dollars rien que pour 2016, le PUDC prévoit, entre autres, une aide aux populations rurales et vulnérables du pays qui constituent près de 62% de la population du Togo. «Le PUDC est une réponse aux attentes du peuple togolais», avait déclaré le chef de l'Etat, le 24 février dernier, à la conclusion de ce programme à New York, au Etats-Unis à l'occasion du cinquantenaire du PNUD.

Soutenu par le PNUD, le PUDC sera exécuté sur la période 2016-2018 et ciblera les populations rurales et semi-urbaines vulnérables. Il prévoit d'améliorer l'offre de services sociaux de base et d'impliquer les populations dans le développement économique et social de leur localité. Le PUDC comprend quatre volets majeurs dont le développement des infrastructures

socio-économiques de base, le renforcement des capacités institutionnelles des acteurs nationaux et locaux, le développement de l'entrepreneuriat rural et la création d'un système de géolocalisation des infrastructures.

Reprenant les grandes lignes de la SCAPE (Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi) du Togo, le PUDC prévoit à terme la construction d'au moins 1 600 salles de classes (par an), la poursuite de l'électrification en milieu rural dans tous les chefs-lieux de cantons et la construction de 5 000 logements sociaux par an entre 2015 et 2020. Le programme favorisera également un meilleur accès aux soins de santé dans les milieux défavorisés à travers le renforcement des infrastructures et équipements.

Dans la même perspective, le gouvernement entend amplifier le programme des transferts monétaires au bénéfice des femmes enceintes d'au moins 3 mois, aux mères et tuteurs des enfants de 0 à 24 mois ainsi qu'aux mères et tuteurs des enfants de 24 à 59 mois, atteints de malnutrition sévère et aigue. De même des activités génératrices de revenus seront développées par les associations communautaires ou groupements de femmes et de jeunes des zones cibles.

Offensive contre les carburants toxiques / A partir de juillet 2017

Le Togo va abaisser la teneur en soufre de 10 000 à 50 ppm

* Le Conseil municipal d'Amsterdam interdit de produire d'exporter ces carburants.

Lors d'une rencontre convoquée à Abuja, au Nigeria, le jeudi 1^{er} décembre 2016 par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Nigeria (en plus du Ghana qui s'y est déjà engagé) ont décidé de réduire drastiquement la teneur en soufre du diesel importé, s'est réjoui l'ONG suisse Public Eye (ex-Déclaration de Berne) dans un communiqué. Le texte, dont L'UNION a reçu copie, précise que les quatre le feraient «en imposant une limite de 50 ppm (parties par million)».

Cette mesure, essentielle pour lutter contre la pollution de l'air, fait suite à la publication du rapport «Dirty Diesel» de Public Eye ainsi qu'à la campagne menée avec ses partenaires africains. Aux Pays-Bas, le Conseil municipal d'Amsterdam demande une interdiction de produire et d'exporter de tels carburants, souligne le communiqué.

Des ministres de l'Environnement et de l'énergie du Bénin, de Côte d'Ivoire, du Nigeria et du Togo

ainsi que des représentants de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CÉDEAO) ont pris part à la conférence organisée dans la capitale nigérienne. Sous la pression de l'opinion publique, scandalisée par les révélations de Public Eye, le Nigeria, le Bénin, la Côte d'Ivoire, et le Togo ont annoncé lors de la rencontre qu'ils limiteraient à 50 ppm la teneur en soufre autorisée dans le diesel importé à partir de juillet 2017. Celle-ci est actuellement fixée à 3000 ppm au Nigeria, et à 10 000 ppm au Togo. L'exemple du Nigeria, principal marché des carburants en Afrique, devrait encourager d'autres pays à suivre cette voie.

Public Eye avait publié un rapport choc sur cette affaire en septembre dernier, dénonçant de graves atteintes à la santé dues au diesel en Afrique. L'organisation avait découvert que plusieurs sociétés suisses, Vitol, Trafigura et Adx & Oryx, «produisaient, vendaient et exploitaient cette essence au sein d'un important réseau de stations-services qu'elles avaient

acquises en Afrique de l'Ouest», profitant des faibles réglementations légales dans cette partie du monde. Le 7 novembre, Public Eye déposait au siège du groupe Trafigura à Genève un pétition forte de 19 071 signatures exigeant l'arrêt de la commercialisation de ces carburants. Sans succès pour l'instant. L'ONG déplore également l'«immobilisme» des autorités suisses.

Le scandale «Dirty Diesel» a également provoqué des réactions politiques en Europe. Le 30 novembre, le Conseil municipal d'Amsterdam a adopté à une large majorité une motion exigeant de l'Exécutif de la Ville – propriétaire du port d'Amsterdam – qu'il négocie une interdiction de produire et d'exporter des carburants présentant des teneurs en substances toxiques plus élevées que ne l'autorisent les normes européennes. Le 5 décembre, la ministre du Commerce et du développement néerlandaise, Lilianne Ploumen, et la ministre nigérienne de l'Environnement Amina Mohammed ont tenu par ailleurs

(suite à la page 4)

Sur une période d'un an de mise en œuvre

Agriculture et élevage : les chiffres de 2015 selon la Scape

Jean Afolabi

Comme annoncé dans sa dernière parution, L'UNION revient, ici, sur les résultats chiffrés qu'a pu produire la mise en œuvre de la Scape – document visant à consolider les acquis du Dsrp intérimaire 2007-2008 et du Dsrp complet 2009-2011 en vue de l'émergence rêvée – sur l'agriculture togolaise en un an. Il s'agit de la 3^{ème} évaluation annuelle. Cette première partie de la publication s'intéresse à l'axe 1 «développement des secteurs à fort potentiel de croissance», notamment le développement du secteur agricole et amélioration de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Lecture !

Le développement de l'agriculture togolaise constitue une priorité du gouvernement qui, à travers la Scape, vise à (i) développer le secteur agricole et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, (ii) améliorer la productivité agricole et (iii) développer et diffuser les technologies et renforcer la gestion du secteur agricole.

Les terres cultivables au Togo sont estimées à 3,4 millions d'hectares. La campagne agricole 2015-2016 a connu une emblavure totale, toutes spéculations confondues, d'une superficie d'environ 1.963.282 ha. Les emblavures pour les différentes spéculations se répartissent comme suit : 1.814.392 ha de cultures vivrières (céréales et tubercules, légumineuses), 116.967 ha de coton, 20.809 ha de caféiers et 11.114,49 ha de cacaoyers. Au total, 57,7% de terres cultivables ont été emblavées pour cette campagne agricole comparativement à 63,1% pour la campagne précédente. Le taux de croissance du produit intérieur brut agricole (PIBA) est de -7,2% en 2015 contre 22,3% en 2014. Cette situation est due aux caprices pluviométriques et à la réduction induite des terres emblavées. L'agriculture togolaise est fortement dépendante des conditions pluviométriques. En effet, la quantité de pluies en 2015 est inférieure à celle de l'année précédente. La région Maritime a enregistré 570 mm de pluie contre 727,38 mm en 2014, la région des Plateaux 568,58 mm de pluie en 2015 contre 929,15 mm en 2014, la région Centrale 487,2 mm contre 753 en 2014. Pour la région de la Kara, 546,4 mm de pluies ont été enregistrés contre 660,5 mm en 2014. La région des Savanes a enregistré un déficit de 262,6 mm de pluie par rapport à l'année précédente. Il faut également retenir que la pénurie de pluie a été plus ressentie pendant les périodes où les plants



Ouro-Koura Agadazi, Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage et de la pêche

avaient réellement besoin d'eau pour leur croissance, c'est-à-dire entre juillet et août. Au regard du niveau de la pluviométrie enregistrée durant cette campagne agricole et des efforts déployés par les principaux acteurs du secteur dans le cadre du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (Priasa), les résultats de la production sont moins satisfaisants que ceux de la campagne précédente. Ceci justifie le fait qu'une croissance soutenue dans le secteur agricole nécessite la maîtrise de l'eau pour atténuer les effets des caprices pluviométriques.

En matière de mise à disposition de semences pour le soutien de la production, au total 539.964 kg de semences certifiées de maïs et de riz ont été distribuées au profit de 129.527 bénéficiaires (dont 52.277 femmes, soit 40%) et 29.700 kg de semences de base ont été distribuées à 443 bénéficiaires. Par ailleurs, la Centrale d'Approvisionnement et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA) a mis en place, pour les producteurs de céréales, à un prix subventionné, 107.120 kg de semences céréalières dont 99,6% ont été consommées au 31 décembre 2015. La quantité totale de semences distribuées en 2015 est de 657 tonnes contre une prévision de 1.350 tonnes. Cette contre-performance est essentiellement due à la réduction de la quantité de semence habituellement prévue (800 tonnes) dans le cadre de la promotion de l'utilisation des semences de variétés améliorées. Cette stratégie est adoptée par le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest – projet Togo (PPAAO-Togo) pour permettre aux producteurs semenciers de se professionnaliser et de s'autonomiser dans le cadre de la production et de la distribution des semences.

Pour les autres intrants agricoles, la CAGIA a mis en place 47.592,650 tonnes d'engrais vivriers, couvrant ainsi 96,83% des besoins exprimés avec un taux de consommation estimé à 85,93%. Pour ce qui concerne les produits phytosanitaires, seuls les reliquats de la campagne 2014/2015 ont été rendus disponibles dans les magasins de la CAGIA dès le mois de février 2015. En outre, 1 313 sachets d'1 kg de nématoicide-insecticide, 9 208 litres d'herbicides et 10 774 litres ainsi que 11 179 sachets de 50 g d'insecticides ont été rendus disponibles. Le taux de consommation global des produits phytosanitaires est de 60% par rapport aux quantités disponibles au cours de la campagne agricole 2015/2016.

Malgré le déficit pluviométrique, ces actions ont permis d'enregistrer des niveaux de production assez proches de ceux de 2014 : la production céréalière est estimée à 1.238.661 tonnes contre une production de 1.317.980 tonnes obtenues en 2014, pour les tubercules 1.828.855 tonnes contre 1.962.527 tonnes en 2014 et pour les légumineuses et oléagineux 242.112 tonnes contre une production de 320.015 tonnes en 2014.

La production des cultures de rente s'est améliorée. En effet, la production cotonnaire a connu une progression de 46,9% passant de 77.851 tonnes en 2014 à 114.378 tonnes en 2015. Les productions du café et du cacao sont respectivement passées de 12.000 tonnes et 6.250 tonnes à 16.092 tonnes et 7.000 tonnes, soit un accroissement de 34,1% pour le café et 12,0% pour le cacao.

La situation des pâturages et zoo sanitaire a été satisfaisante dans l'ensemble. Les effectifs de cheptel, au plan national, s'établissent à 21.383.000 têtes de volailles en 2015 contre 18.153.557 en 2014. En ce qui concerne les ca-

(suite à la page 6)

A Gboto-Vodoupé, dans la Préfecture de Yoto

Les enfants désormais assurés d'un repas les jours d'école

Depuis près de dix ans, l'association Horizonsoleil pour le Togo, une association humanitaire française, d'entraide, sociale, apporte son aide au village de Gboto-Vodoupé, dans le Yoto, qui compte environ 5?000 habitants. Essentiellement dans le domaine de la

deux anciennes salles de classe de l'école primaire. Pour leur partition, les mamans se relaient pour faire la cuisine dans la nouvelle cantine scolaire.

L'école accueille 375 enfants, avec six enseignants. «Il a fallu remonter entièrement les murs,

ci, trois foyers améliorés, construits en terre, toujours alimentés au feu de bois, ils permettent une cuisson plus rapide, et moins de fumées. Mais les femmes habituées à la cuisine dehors, avec trois pierres autour du foyer, ont des difficultés à s'y habituer». La



scolarisation, mais aussi de la santé, des actions menées selon les besoins recensés par l'association et le chef de village. Le projet de cette année était la construction d'une cantine, à la place de

poser une toiture, créer une réserve alimentaire et une cuisine, explique Roselyne Broggi, présidente de l'association, tout juste de retour en France, après plus d'un mois passé au Togo. Dans celle-

cantine est équipée d'un robinet pour avoir l'eau courante. «Dans les aménagements que nous réalisons, on installe l'eau, et l'électricité qui arrive désormais au village».

Besoin de liquidités bancaires à 7 jours, d'une semaine à l'autre Chute du montant injecté dans les banques du Togo cette semaine

Dans le cadre de ses adjudications hebdomadaires, la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao) a procédé, valeur 06 décembre 2016, à une injection de liquidités d'un montant de 2 041,792 milliards, contre 2 100,000 milliards mis en adjudication. Les banques et établissements du Togo s'adjugent 162,297 milliards, contre 257,297 milliards une semaine plus tôt. L'opération arrive à échéance le lundi 12 décembre 2016, indique la Banque centrale. Le taux marginal et le taux moyen pondéré se sont situés respectivement à 2,6000% et

3,4655%.

Au total, cinquante établissements bancaires de sept des huit places de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa) – à l'exception de la Guinée-Bissau – ont participé à l'opération. Les établissements de la Côte d'Ivoire et du Bénin s'adjugent respectivement 573,275 milliards et 479,580 milliards. Ils sont suivis par ceux du Burkina Faso avec 360,600, du Mali avec 206,500 milliards, du Togo avec 162,297 milliards, et du Niger avec 158,590 milliards. Le Sénégal fait 100,950 milliards.

D'après la Banque centrale, le

montant moyen des soumissions hebdomadaires sur le marché des adjudications est passé de 2.775,7 milliards en septembre 2016 à 2.777,7 milliards en octobre 2016, soit une hausse de 0,07%. Quant au montant moyen retenu au terme des adjudications du mois sous revue, il est ressorti à 2.087,5 milliards en octobre 2016, après une réalisation de 2.037,5 milliards en septembre 2016. Le taux moyen pondéré sur le guichet hebdomadaire est ressorti à 3,44% en octobre 2016, contre une réalisation de 3,26% le mois précédent.

Offensive contre les carburants toxiques / A partir de juillet 2017 Le Togo va abaisser la teneur en soufre de 10 000 à 50 ppm

(suite de la page 3)

une conférence à La Haye. Conférence qui a réuni des représentants et des représentantes des gouvernements européens et africains, des organisations internationales et de l'industrie (les exploitants du port, les raffineries, les compagnies pétrolières et les négociants en matières premières ont été conviés) ainsi que des organisations de la société civile, dont Public Eye et ses partenaires. Il s'agissait de discuter de mesures

concrètes pour améliorer la qualité des carburants en Afrique de l'Ouest.

En dépit du rôle joué par les négociants helvétiques dans le commerce de carburants sales en Afrique, affirme l'ONG Public Eye, la Suisse n'a pas jugé bon d'envoyer un haut fonctionnaire à La Haye. Ce choix est symptomatique de l'immobilisme dans lequel les autorités helvétiques se complaisent. Dans sa réponse à une interpellation parlementaire déposée par la

Conseillère Nationale Verte Lisa Mazzone, le Conseil fédéral affirme que «les entreprises doivent réduire dans toute la mesure du possible les effets négatifs de leurs activités économiques sur la santé de la population». Il n'est toutefois pas disposé à prendre des mesures contraignantes en ce sens. L'initiative pour des multinationales responsables donnera bientôt au peuple suisse l'opportunité d'inscrire un devoir de diligence dans la Constitution.

FOOTBALL/ SANCTION

Tchanilé Banna suspendu à vie par la FIFA

Sous le coup d'investigations de la Commission d'Éthique de la FIFA pour des malversations autour de l'organisation de matches amicaux en Afrique du Sud en 2010, trois africains, notamment l'entraîneur togolais Tchanilé Banna viennent d'être sévèrement sanctionnés.

Hervé A.

Il s'agit de Kirsten Nematandani, ancien président de la SAFA (Fédération sud-africaine de football), Jonathan Musavengana, ancien responsable de la ZIFA (Fédération zimbabwéenne de football) et de Banna Tchanile (photo), ancien sélectionneur du Togo.

Nematandani est suspendu pour 5 ans pour avoir violé les articles 13 (Règles de conduite générales), 15 (Loyauté) et 18 (Obligation de déclaration, de coopération et de rapport) du Code Éthique de la FIFA.

Pour leur part, Tchanilé et Musavengana échappent à une suspension à vie de toute activité liée au football pour avoir enfreint les articles 13 (Règles de conduite générales) et 21 al. 1 et 3 (Corruption) du Code d'Éthique



de la FIFA.

Les termes des sanctions de ces deux derniers ont été publiés

pour avoir manqué de fournir des éléments dans le cadre de l'enquête de l'instance,

notamment leurs numéros de fax, peut-on lire sur le site officiel de la FIFA.

FFA/

La stupéfiante réforme proposée pour la Coupe du Monde

Gianni Infantino, le président de la FIFA, souhaite voir 48 sélections participer à la Coupe du Monde et va proposer une réforme stupéfiante les 9 et 10 janvier prochain.

Gianni Infantino ne l'a jamais caché, il veut changer le format de la Coupe du Monde et surtout augmenter le nombre de sélections à y participer. Le nombre de 40 avait été évoqué jusque-là, mais il faut croire que c'est encore trop peu pour le nouveau président de la FIFA. En effet, comme le rapporte l'AFP aujourd'hui, Infantino compte proposer une réforme majeure au

sujet de la plus grande compétition de football.

En effet, ce sont désormais 48 équipes qu'il souhaite voir participer aux prochains Mondiaux (à partir de 2026) ! Pire, il aurait prévu de créer 16 groupes de 3 sélections. Soit un bouleversement total du schéma actuel, qui peut laisser perplexe. L'intérêt sportif en pâtirait évidemment beaucoup,

avec énormément de sélections mineures. Dans ce système de groupe de 3 équipes, on pourrait donc avoir deux qualifiés pour les seizièmes de finale ou alors un seul qualifié pour accéder directement aux huitièmes de finale.

Ces mesures, Infantino compte les proposer lors de la prochaine réunion du Conseil de la FIFA, qui aura lieu les 9 et 10

janvier prochain. D'ici là, le monde du football risque de réagir à cette volonté d'élargir au maximum le nombre de participants, quitte à allonger de manière un peu fastidieuse la compétition et à proposer des oppositions très hétérogènes en phase de poules. Pas sûr que la qualité du football y gagne...

NIGERIA

Les championnes d'Afrique en grève

Confrontées au sempiternel problème des primes non versées, les joueuses de la sélection féminine du Nigeria fraîchement sacrées à la CAN 2016, viennent d'entamer un sit-in dans leur hôtel d'Abuja afin d'interpeller leur Fédération.

«J'en profite pour demander qu'il y ait davantage de compétitions pour les équipes féminines et que les équipes africaines engagées en compétitions internationales puissent bénéficier du soutien de tous les pays.» Quelques minutes après le sacre du Nigeria à la CAN féminine 2016, la sélectionneuse des Super Falcons, Florence Omagbemi, lâchait une phrase lourde de sens samedi en conférence de presse. Alors qu'elle n'a

reçu qu'un mois de salaire depuis mars avec son staff, l'ancienne internationale vient en effet de voir ses protégées monter au créneau.

Sacrées championnes d'Afrique pour la 10^e fois en 12 éditions, les joueuses du Nigeria ont lancé un sit-in et refusent de quitter leur hôtel à Abuja, rapporte la presse locale ! Les Super Falcons entendent protester contre les promesses non-tenues par leur Fédération (NFF), qui leur doit les primes de qualification à la CAN féminine 2016 ainsi que leurs bonus de victoires pour la compétition. «Nous sommes fatiguées des mensonges et des fausses promesses de la NFF. Ils nous ont dit qu'on serait payées avant le tournoi au Came-



roun mais ce n'est jamais arrivé», a déploré une joueuse, sous couvert d'anonymat, auprès de la BBC.

De son côté, la NFF affirme attendre que le gouvernement débloque les fonds. Le problème des primes est malheureusement un classique pour les sélections au

Nigeria, masculines comme féminines. Un cas de figure similaire s'était produit en 2004 avec les Super Falcons, retranchées pendant trois jours dans leur hôtel au lendemain de leur sacre continental, jusqu'à ce que la NFF leur verse leur dû...

Les Léopards privés de Bolasia

Blessé dimanche avec Everton contre Manchester United (1-1), Yannick Bolasia est touché aux ligaments croisés et va être opéré. Une nouvelle terrible pour la RD Congo qui perd sa tête d'affiche à quelques semaines de la CAN 2017.

Le groupe C de la CAN 2017 sera décidément amputé de plusieurs stars. Après le capitaine ivoirien Gervinho, c'est Yannick Bolasia, la tête d'affiche de la sélection de RD Congo, qui vient de déclarer forfait pour la compétition, dans cette poule également constituée du Maroc et du Togo. Importantes depuis dimanche et un choc avec Anthony Martial qui l'a contraint à quitter le terrain quelques minutes plus tard contre Manchester United (1-1), les craintes se sont confirmées lundi soir dans un communiqué publié par le club du Léopard, Everton.

Bolasia souffre d'une "sérieuse blessure aux ligaments croisés du genou droit" et va être "opéré dans les prochains jours", indiquent les Toffees sur leur site officiel. Aucune durée d'indisponibilité n'est pour l'heure précisée mais au vu de la nature de la blessure et de l'opération à venir, les chances de voir l'ancien Eagle disputer la CAN paraissent inexistantes...

Canal+ va diffuser la CAN en Afrique francophone

Canal+ et la Confédération africaine de football (CAF) ont trouvé un accord pour la diffusion en Afrique francophone de la Coupe d'Afrique des nations après 2017.

Canal+ et la Confédération africaine de football (CAF) ont trouvé un accord pour la diffusion en Afrique francophone de la Coupe d'Afrique des nations ainsi que plusieurs autres compétitions, dont les Coupes d'Afrique de clubs, selon un communiqué du groupe français mercredi. L'accord porte sur septans, à partir de 2017. Aucun montant n'a été divulgué par le texte.

Outre la CAN, qui est diffusée en France sur beIN Sports (du 14 janvier au 5 février 2017), seront également diffusées les compétitions africaines majeures telles que le Championnat d'Afrique des nations (CHAN), la Ligue des champions d'Afrique, la Coupe de la Confédération d'Afrique et la Supercoupe d'Afrique. Canal+ diffusera aussi les matches africains de qualification au Mondial 2018, les phases finales de la CAN féminine, ainsi que celles des compétitions de jeunes.

Les qualifiés pour les huitièmes de finale

Quatorze clubs (Arsenal, Naples, FC Barcelone, Atletico Madrid, Monaco, Leicester, Dortmund, Juventus Turin, Paris SG, Benfica, Manchester City, Bayern Munich, Bayer Leverkusen et le Real Madrid) étaient assurés de leur qualification pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions avant la dernière de mercredi. Le FC Séville et le FC Porto ont décroché les deux derniers billets en lice.

Les clubs espagnols font le grand chelem avec quatre qualifiés sur quatre représentants. Le FC Barcelone et l'Atletico Madrid ont même assuré la première place de leur groupe. L'Allemagne aura trois clubs : le Bayern Munich (2^e du groupe D), le Bayer Leverkusen (2^e derrière Monaco) et le Borussia Dortmund (1^{er} de son groupe devant le Real). Dortmund a impressionné à l'image de son record de buts inscrits en phase de poules de la Ligue des champions (21). Comme l'an passé, l'Angleterre sera également représentée par trois clubs : Arsenal, 1^{er} du groupe A, Manchester City (2^e de son groupe derrière le Barça) et Leicester en survolant les débats dans un groupe G loin d'être le plus difficile (Porto, Bruges, Copenhague).

La France n'a pas réussi à assurer la présence de trois clubs en 8^e, ce qui aurait constitué une grande première. La faute à Lyon, qui devait s'imposer par au moins deux buts d'écart pour se qualifier. Monaco et le Paris SG sont les deux derniers représentants français dans la compétition. Si les Monégasques ont été les plus impressionnants en terminant en tête d'un groupe E assez homogène, le PSG a été incapable d'assurer une première place qui lui tendait les bras face au très modeste club de Ludogorets. Un gros poisson (Barcelone, Atletico, Juventus, Dortmund,...) lui tend les bras au tour suivant.

Arsenal, Naples, FC Barcelone, Atletico Madrid, Monaco, Leicester, Dortmund, Juventus Turin seront dans le premier chapeau lors du tirage au sort. Paris, Benfica, Manchester City, Bayern Munich, Bayer Leverkusen, Real Madrid, Séville et Porto seront dans le second chapeau. Le tirage au sort des huitièmes de finale aura lieu le 12 décembre. Deux équipes du même groupe ou du même pays ne peuvent pas se rencontrer.

Sur une période d'un an de mise en œuvre

Agriculture et élevage : les chiffres de 2015 selon la Scape

(suite de la page 4)

prins/ovins, leur production est passée de 3.919.600 têtes en 2015 contre 3.823.584 têtes en 2014. Celle des porcins et bovins est passée successivement de 958.531 têtes à 980.400 têtes et de 434.102 têtes à 441.719 têtes entre 2014 et 2015. Concernant le troupeau transhumant, le Togo a accueilli 104.716 têtes de bovins originaires du Burkina Faso, Mali, Niger, Tchad et Nigéria.

Les besoins nationaux en produits végétaux sont couverts à 106% par la production locale et ce essentiellement par le maïs, entraînant un excédent de produit céréalier en 2015. Toutefois, cette performance est en deçà de celle réalisée en 2014 qui était de 148,43% d'au fait qu'il y a, en 2015, un déficit de la production en riz et en sorgho. La couverture des besoins nationaux en produits d'élevage reste déficitaire. En effet, la production nationale couvre 48% des besoins en produits d'élevage en 2015 alors que la cible projetée est de 70% en scénario de référence et de 95% en scénario de croissance accélérée. Les actions menées dans le cadre de l'amélioration de la production végétale sont relatives au renforcement de capacités productives des centres de production de matériel végétal à travers (i) la réhabilitation des Centres de production de matériel végétal (CPMV) notamment la réfection des ombrières, la réparation et l'entretien des systèmes d'irrigation des CPMV à Kougnohou et à Azafi ; (ii) la réhabilitation de nouvelles fosses de bouturage à Danyi Dzogbégan et à Ezimé ; (iii) la réhabilitation complète du système d'irrigation du CPMV d'Ezimé et du champ semencier de Zozokondji, de l'implantation d'une nouvelle motopompe à Danyi Dzogbégan ; et (iv) la formation des pépiniéristes. Dans le cadre de la mécanisation, il est acquis 5 bulldozers, 5 excavateurs, 5 chargeuses, 172 tracteurs (dont 53 déjà cédés), 10 kits d'irrigation goutte-à-goutte pour 100 ha. Ces matériels sont cédés aux producteurs dans le cadre d'un contrat-vente. Au 31 décembre 2015, il a été cédé 53 tracteurs avec accessoires (40 à la FNGPC et 13 à des producteurs individuels). Sur les 160 tracteurs déjà en utilisation sur le terrain, 24 ont été engagés dans les opérations de préparation de sol au cours de la campagne. Une superficie de 2.289 ha a été emblavée dont 1.600 ha chez des particuliers, 600 ha dans le périmètre rizicole de Mission-Tové et 89 ha

dans le périmètre rizicole d'Agomé-Glouzou. En ce qui concerne le renforcement de la production animale, les principales actions menées portent sur les campagnes de vaccination pour lutter contre les maladies animales, la promotion des techniques d'élevage, l'amélioration génétique et la gestion de la transhumance. Les campagnes de vaccination menées ont permis de vacciner 1.502.491 têtes de volailles vaccinées contre la maladie de Newcastle. Ces campagnes ont également permis de déparasiter et de vacciner 221.122 petits ruminants contre la peste de petits ruminants. Dans le cadre de la lutte contre le charbon bactérien, 107.580 animaux sensibles toutes espèces confondues (50.408 bovins, 5.267 petits ruminants dans la région des Savanes ; 35.837 bovins et 15.836 petits ruminants dans la région de la Kara) ont été vaccinés en 2015. La lutte contre le charbon bactérien a été dotée d'un plan de communication en cours de mise en œuvre avec l'appui de la FAO. Pour l'amélioration génétique, 903 géniteurs ovins et caprins dont 280 auprès de l'ITRA et 623 auprès des fermes ovines améliorées ont été acquis et distribués aux bénéficiaires. De plus, 5.300 géniteurs de volailles (2.084 poules et 3.216 coqs) acquis auprès de l'Institut de recherche animale (au Ghana), du centre aviaire de l'Université de Lomé, de la ferme Ayodélé et de la ferme de Pya ont été distribués à 3.216 bénéficiaires identifiés.

En termes de développement et diffusion des technologies, de renforcement de la gestion du secteur agricole, pour le compte de l'année 2015, les indicateurs ont connu tous une progression. Le taux d'amélioration du rendement des cultures porteuses (maïs, riz) est passé de 15% en 2014 à 16% en 2015. Ce résultat peut s'expliquer par l'introduction de variétés améliorées de maïs et au respect des itinéraires techniques par les producteurs. Le taux de réalisation financière du programme annuel du secteur passe de 66,5% en 2014 à 85% en 2015, atteignant la valeur cible du scénario de référence. Cette amélioration par rapport à 2014 est relative au taux d'absorption sur le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) dont la programmation initiale est de 800 millions de francs Cfa alors que plus de 2 milliards de francs Cfa ont été décaissés en fin décembre 2015. Elle est également due à la réorganisation des organes de mar-

chés des différents projets en cours dans le secteur, mais surtout au plan de formation déroulé au sein du ministère au profit des acteurs de la chaîne de passation des marchés et de gestion financière.

Dans le cadre de l'intégration régionale, à travers le projet de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO), il a été introduit 4 variétés de semences améliorées de sorgho, 3 variétés améliorées de mil, 5 variétés améliorées d'arachide et 4 variétés améliorées de niébé de la Guinée, 4 variétés de riz pluviales (CK801, CK90, CK73 et CK21). Il est aussi introduit l'éleveuse de riz dont la diffusion a démarré et se poursuit auprès de plusieurs coopératives de femmes. Aussi, à l'issue des tests d'adaptation et d'introduction entamés en 2013, des variétés de maïs et de riz sont-elles diffusées en milieu paysan en 2015.

Le financement de la formation diplômante de 64 cadres du ministère est poursuivi, à un montant estimé à 550 millions de francs Cfa. Dans le cadre des fonds compétitifs au niveau national, 13 sous-projets de recherche et de développement et un sous-projet commissionné sont financés à hauteur de 290.427.708 F CFA par le PPAAO. Pour la facilitation à l'adoption de nouvelles technologies, 263 nouveaux champs écoles des agriculteurs et 30.190 parcelles de production suivies pour le transfert des technologies ont été également mis en place. Les semences certifiées des variétés améliorées de maïs et de riz ont été diffusées auprès de 130.000 producteurs, et des semences de base distribuées aux multiplicateurs de semences afin d'accroître la production de semences certifiées. L'amélioration des conditions de travail des chercheurs agronomes et des agents de vulgarisation grâce, à la réhabilitation des infrastructures des principales institutions de recherches et de vulgarisations agricoles ainsi que de l'Ecole supérieure d'agronomie de l'université de Lomé, permettent d'afficher un meilleur rendement en termes d'activités et de formation. Dans les champs écoles, l'utilisation des semences améliorées et les campagnes de distribution de semences ont été intensifiées. Ceci a permis de constater des gains de productivité de l'ordre de 61% ainsi qu'une amélioration de la marge bénéficiaire des riziculteurs qui pratiquent le système de riziculture intensive. La mise en place des ESOP semences ont permis de consolider, en 2015, onze emplois permanents dans le secteur de la production de semence.

Prix d'excellence 2016 au Ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine

Tout le personnel encouragé, quatre employés récompensés

Sur initiative du Président de la République, SEM Faure E. Gnassingbé, le ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine décerne chaque année des prix, dits d'«EXCELLENCE» aux membres de son personnel.

Maurille AFERI

Ne pouvant se dérober à une telle règle d'encouragement, de motivation et de récompense, les hautes autorités de la diplomatie togolaise ont choisi ce mercredi 07 décembre pour la cérémonie de remise de prix de cette année. La troisième édition consécutive.

Il s'agit, pour l'Ambassadeur, conseiller technique et président de jury Prix d'Excellence 2016, M. Komi Bayédzè Dagoh de célébrer «Le prix d'Excellence, destiné à récompenser les agents qui ont marqué l'année 2016, en dormant le meilleur d'eux-mêmes pour que ce département de souveraineté, continue d'assurer, le mieux pos-



Les lauréats avec leurs prix

Lomé-Paris-Lomé.

Le dernier lauréat est M. Michel Komi B. Dagoh. Son attestation de prix lui a été personnellement remise par le Ministre de tutelle, Pr Robert Dussey, à qui revient le droit de choix du «meilleur coach». Ce dernier a profité pour féliciter tout son

communication lors de cette cérémonie, et dont le thème est « Pour un engagement patriotique et civique mieux affirmé en vue d'une présence plus active et fructueuse du Togo sur la scène internationale ».

Ce fut aussi l'occasion pour le communicateur de « saluer la détermination inébranlable de Monsieur le ministre d'asseoir la culture et l'amour du travail bien fait de laquelle dépend l'existence indépendante de notre pays et de sa place dans le monde ». Et aux autres collègues et assistance, il les a interpellés par une série de « questions majeures que nous devons nous poser afin de nous positionner et de situer nos responsabilités à l'égard de notre pays », à savoir : « Le Togo est-il un trésor pour nous ? Présente-t-il un intérêt réel pour nous ? Quelle place occupe le Togo dans nos coeurs respectifs ? Voulons-nous servir le Togo ou nous servir du Togo ? ». Avant de conclure « A travers notre engagement patriotique et civique... plus que jamais, l'heure de nous-mêmes a sonné pour que nous nous levions et batissions notre belle Cité, "Togo Chéri, l'Or de l'Humanité" ».

Rappelons que cette initiative a été unanimement saluée par tout le personnel et particulièrement les lauréats qui ont remerciés leur hiérarchie.



Vue partielle du personnel à la cérémonie avec le ministre au premier rang (1er de la droite)

sible, sa mission de représentation et de défense des intérêts du Togo dans le monde ».

Au finish, pour cette année, quatre lauréats se sont dégagés pour les quatre prix. Il s'agit de M. Joseph A. Kpachassido qui a gagné le Prix du Personnel, constitué d'une enveloppe, d'un ordinateur portable et d'une moto. Le Prix de la meilleure secrétaire est revenu à Mme Catherine Assima, et est constitué d'une enveloppe, d'un ordinateur portable et d'une moto. Le Prix de l'Excellence est revenu à M. Abdul K. Souley. Il a reçu en plus de l'enveloppe, de l'ordinateur et de la moto, un billet d'avion

personnel pour tous « les efforts que chacun et chacune a eu à déployer durant toute l'année », particulièrement avant et pendant le sommet sur la sûreté et la sécurité maritimes qui s'est déroulé en octobre de cette année à Lomé. Il les a encouragés à plus d'ardeurs pour la bonne image du Togo. Et c'est tout naturellement que ce dernier prix, Le Prix du Meilleur Coach, ne revienne au Président du Comité d'organisation du sommet, M. Dagoh.

C'est d'ailleurs ce dernier, en tant que Président du jury qui a supervisé le choix des agents pour les trois premiers prix, de délivrer la

SOUS LE HAUT PATRONAGE DU

MINISTRE DE LA COMMUNICATION, DE LA CULTURE, DES SPORTS ET DE LA FORMATION CIVIQUE

VIVRE ENSEMBLE

15-17

DÉCEMBRE | 2016

À LA BLUEZONE DE JACAVÉLI

THEME

"Médias, Laïcité, Dialogue Interreligieux au Togo"

JOURNÉES PORTES OUVERTES DE LA PRESSE 2016

3^{ème} ÉDITION

"MÉDIAS, LAÏCITÉ, DIALOGUE INTERRELIGIEUX AU TOGO"

DTM | UJIT | SYNJT | ATOPPEL | AJST
SYNLICO | ATRT | OPPEL | OTIFEM

Vih et populations clés

Un 5ème forum des médias pour mieux aborder la thématique

Etonam Sossou

Une cinquantaine de journalistes togolais apprennent du 07 au 09 décembre à Lomé, à mieux traiter les sujets relatifs au Vih et aux populations clés. Initié par le conseil national de lutte contre le Sida (CNLS), le 5^{ème} forum des acteurs médiatiques, vient quelques semaines seulement après la 4^{ème} qui s'est déroulée en octobre. La présente formation est une occasion pour les organisateurs de renforcer leur objectif afin de contribuer à créer un environnement favorable en élargissant davantage le nombre de nouveaux participants journalistes dont les auteurs des propos dénoncés. Outre les journalistes, ce forum a regroupé les populations clés, qui ont parlé d'une part, sur l'identité et l'orientation sexuelle, et d'autre part, sur la situation du travail de sexe au Togo. Il est également question au cours de la formation d'aborder des questions sur les droits humains, la dignité et le droit à la vie, la lumière des instruments nationaux et internationaux. Tous ces éléments

doivent amener les journalistes à éviter de diffuser des propos haineux pouvant conduire au soulèvement ou à la violence contre les homosexuels au Togo.

Le Togo a élaboré et adopté des documents de politique et programmatique en matière de riposte au VIH. En 2012, il a adopté un Plan Stratégique national de Lutte contre le sida qui couvre la période 2012-2015. Les axes prioritaires de ce Plan concernent le renforcement de la prévention des infections à VIH et des IST, l'intensification de la prise en charge globale et le renforcement de la gouvernance.

Avec une prévalence du VIH estimée à 2,9%, une analyse attentive révèle des déséquilibres de plusieurs ordres, dont les prévalences élevées dans les populations clés : 13,1% chez les professionnels du sexe et 20,4% chez les Hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes en 2011.

En 2013, le Togo a validé une Politique nationale de prévention et de prise en charge globale du VIH des populations clés au Togo re-

connaissant comme populations clés les professionnels du sexe et leurs clients, les hommes ayant des rapports sexuels avec d'autres hommes, les populations carcérales et les usagers de drogue injectable. Avec l'appui de ses partenaires, le Togo a mis en place un programme en faveur de ces populations clés, dont des actions de prévention y compris la communication pour un changement de comportements. Le Plan national de communication pour un changement de comportements en matière des IST, VIH et Sida au Togo 2013-2015 adopté en janvier 2013 a retenu les populations clés comme cibles et les médias de proximité et de masse comme supports et canaux, selon les besoins et les exigences.

Aujourd'hui, le Secrétariat Permanent du CNLS-IST, en collaboration avec le projet PACTEVIH, mis en œuvre au Togo par FH360, compte élargir le cercle des médias dans le souci qu'ils puissent porter la Vision 2020, qui ambitionne zéro nouvelle infection à VIH à l'horizon 2020.

Environnement

Un rapport définit le système d'information des statistiques

Conscient de l'importance des données environnementales fiables, pour la prise de décisions pertinentes en matière de gestion rationnelle de l'environnement et de la conservation des ressources naturelles le Togo a produit un rapport. Le document intitulé *rapport sur l'état des lieux et définition du système d'information des statistiques de l'environnement au Togo* a été présenté, à Lomé le 06 décembre.

Ce rapport est le résultat de la collaboration des ministères de la Planification du développement, de l'Environnement et des ressources forestières, et de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED).

Il servira à faire des choix en vue de définir un système d'information



Photo de famille des participants

des statistiques de l'environnement qui revêt un caractère particulier nécessitant un cadre de concertation. Il répond également au souci du Système statistique nationale (SSN) qui recommande la prise en compte des statistiques émergentes à savoir le développement durable, l'environnement et les changements climatiques. Cette étude permettra au système statistique

national d'assurer sa mission avec efficacité par la production des données sur les thématiques faiblement couvertes.

Le Togo avec l'appui des partenaires techniques et financiers, après des mesures par la mise en place de structures politiques et la définition de stratégies pour apporter des réponses aux problèmes environnementaux.

Journée mondiale de lutte contre le Sida

Les actions de RAPAA en faveur des populations de Bè

L'Association Recherche action prévention accompagnement des addictions (RAPAA), a porté son choix sur le canton de Bè pour marquer l'édition 2016 de la Journée mondiale de Lutte contre le VIH/sida. Au total, 600 personnes ont été sensibilisées sur les risques de contamination au VIH et 219 personnes dépistées le 29 novembre et le 1^{er} décembre. « Notre activité a consisté à sensibiliser et à dépister la population vivant au niveau de Bè, plus précisément les habitants des ghettos qu'on appelle Apévimé et Apégamé. D'abord, nous avons mené des actions, des démarches auprès de cette population pour les mettre en confiance. Sur les deux (2) jours, nous les avons conviés sur la place publique au niveau du Chef Akllassou pour les amener à se faire dépister », a déclaré le Res-

pensable volet plaidoyer renforcement des capacités à RAPAA, Emmanuel Mensanvi

Pour réaliser ses objectifs, RAPAA est passé par l'information tout en associant les responsables du district sanitaire, le Chef Canton de Bè et les chefs des quartiers concernés. Ces activités ont permis de toucher deux (2) îlots ou « ghettos » de Bèhédzé où vit une population en situation de marginalisation. Parmi les 219 personnes dépistées, quelques cas se sont révélés positifs, dont des femmes, des personnes âgées et des enfants. « Nous envisageons dans nos perspectives faire nos actions auprès de cette population. Si nous arrivons à trouver des financements, nous allons les accompagner et leur montrer les difficultés, les grands risques liés à leur mode de vie et aussi à amener

ceux qui peuvent bien décrocher surtout qu'au niveau de RAPAA, nous avons un centre d'écoute qui est animé par un psychologue clinicien qui est là du lundi au samedi pour faire l'accompagnement des personnes sous addictions », a souhaité M. Emmanuel Mensanvi.

Plusieurs rapports précisent que l'Afrique de l'Ouest est devenue une plaque tournante de consommation de drogue. Et une enquête réalisée par RAPAA dans la ville de Lomé, montre qu'il existe des consommateurs de drogue. « Lorsqu'on parle de drogue, ne nous focalisons pas sur le cannabis, l'alcool même en fait parti et à plus de 70% de nos jeunes frères et sœurs compris entre l'âge de 15 et 16 ans ont déjà touchés à l'alcool », ajoute M. Emmanuel Mensanvi.

Formation de cadres moyens statisticiens

Les 1^{ers} agents prêts à exercer leur fonction

Les agents techniques de la statistique marquent dans l'administration togolaise. Et, cette catégorie de personnel qualifié faisait défaut donc au Togo qui a jusqu'ici investi dans la formation des cadres statisticiens de haut niveau. En début de cette année, le gouvernement décidé avec l'appui de ses partenaires d'ouvrir une filière de formation de cadres moyens statisticiens à Lomé pour rendre fonctionnel et efficace le système statistique. Une quarantaine d'élèves de la première promotion ont reçu leur diplôme le 07 décembre 2016. Ils seront mis à la disposi-

tion des départements ministériels sectoriels où ils amélioreront la qualité en termes de formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques, programmes et projets de développement. « Tout au long de la mise en œuvre du programme de planification on fait aussi des statistiques pour pouvoir suivre si tout va bien ou ne va pas bien. Pour mener à bien ses activités, il faut les ressources humaines donc il faut du personnel qualifié à tous les niveaux. On a besoin de ce maillon de cadres professionnels satisfaits ou démographes pour que les acti-

étés sur le terrain soient bien menées », a précisé, le Directeur général de l'INSEED, M. Yao Kokou N'Guissan, à la cérémonie de remise de diplômes.

Le Togo vient de former ses premiers agents techniques de la statistique grâce à la coopération avec l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) du Togo, l'Ecole nationale d'administration (ENA) de Lomé et l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA) d'Abidjan, au financement de l'Union européenne (UE).

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N° 1350 DE LOTO BENZ DU 30 Novembre 2016

Le tirage hebdomadaire de LOTO BENZ s'est déroulé mercredi dernier et porte le n° 1351.

Au précédent tirage, la LONATO a encore fait des heureux gagnants de gros lots et de nombreux lots intermédiaires sur toute l'étendue du territoire.

En effet, les points de vente 1208 et 2302 basés respectivement à Sokodé et à Amlamé, ont enregistré chacun un lot de 500.000 F CFA.

Dans la capitale, on a recensé trois lots de 750.000 F CFA, un gros lot de 1.500.000 F CFA et un super gros lot de 3.000.000 F CFA auprès des opérateurs 3641, 6259, 60342, 5775 et 3416.

Après le grand tirage régional du 29 juillet 2016, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2016. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000 FCFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K un lot de 1.500.000 F CFA
- Pour la série Y un lot de 1.500.000 F CFA et un lot de 1.000.000 F CFA.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200 F CFA vos tickets de la TCE 2016 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants).

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !

BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1351 de LOTO BENZ du 07 Décembre 2016

Numéro de base

68 31 30 25 84

T MONEY

Pour y
accéder,
composez
***145#**

Gérez tout via votre mobile !

✓ Simple ✓ Rapide ✓ Sécurisé

Transfert d'argent

Achat

Paiement

Souscription au service
gratuite

La banque émettrice

BTIC



LE LEADER

service client : 808

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/Togocel

www.togocel.tg

certifié ISO 9001 et ISO 14001